

Fiche de poste Chef du Service des Analyses Minières

Mission(s)

Assurer les analyses des échantillons des produits miniers et veiller à l'étalonnage et l'entretien des équipements d'analyses.

Responsabilités

- L'application et le respect des protocoles d'analyses des échantillons des produits miniers ;
- Le bon fonctionnement des équipements d'analyses ;
- Les analyses des produits miniers ;
- L'encadrement et l'évaluation du personnel des laboratoires d'analyses des échantillons des produits miniers ;
- La contribution aux études scientifiques à caractères minier ;
- La contribution à la réalisation des projets miniers ;
- La contribution à la définition des objectifs du Service ;
- La contribution à la réalisation des projets définis par le Laboratoire National de l'Energie et des Mines (LNEM) ;
- La contribution à la préparation des dossiers d'Appel d'offres et bons de Commande relatifs à l'acquisition ou/et l'étalonnage, l'entretien et la réparation des équipements d'analyses des échantillons des produits miniers ;
- La participation aux essais inter laboratoires avec les laboratoires agréés par le Département ;
- La contribution au contrôle des laboratoires agréés par le DTE.

Activités principales

1) Technique

- Assurer les analyses chimique, géochimique, minéralogique des échantillons des roches, de sols des eaux et des minerais provenant des projets publics, privés, des sociétés et des clients divers ;
- Assurer les analyses mécaniques et physique des échantillons de sols, des roches provenant des recherches minières ;
- Assurer les analyses et contrôle des produits miniers destinés à l'exportation ;
- Etablir les P.V des résultats d'analyses des échantillons des produits miniers ;
- Identifier les besoins pour l'acquisition des équipements techniques ou/et leur réparation et étalonnage ;
- Collecter et synthétiser les statistiques relatives aux analyses ;
- Coordonner les activités relatives aux analyses des produits miniers au niveau du laboratoire.

2) Management

- Préparer les plans d'actions du Service ;
- Assurer l'encadrement du personnel du Service ;
- Encadrer, animer et coordonner les activités du service ;
- Identifier les besoins de formation du personnel du service ;
- Valider les actions entreprises par le personnel du Service ;
- Définir et suivre la réalisation des objectifs du service ;
- Etablir les procédures d'analyses ;
- Tenir l'inventaire des équipements bureautiques et techniques au niveau du laboratoire des analyses minières ;
- Contribuer aux travaux de réaménagement et de maintenance des locaux des laboratoires.

3) Administratif

- Préparer les dossiers d'appel d'offres et des bons de commandes ;
- Préparer, suivre et exécuter le budget du Service ;
- Participer à la préparation des réponses aux questions parlementaires et aux requêtes en relation avec la mission du service ;
- Evaluer le personnel du service en concertation avec le chef de la Division ;
- Organiser et prendre part aux réunions en relation avec la mission du service .